

Le Synerpa se réjouit de la nomination d'un nouveau gouvernement et appelle à une mobilisation urgente pour le secteur du grand âge

La confédération du Synerpa adresse ses félicitations aux nouveaux ministres pour leur nomination au gouvernement. Le Synerpa appelle désormais à la reprise immédiate des discussions sur le budget 2025 et à la poursuite des réformes indispensables au secteur engagées par les précédents gouvernements.

Le Synerpa se réjouit de la nomination de Catherine Vautrin comme ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, ainsi que de Charlotte Parmentier-Lecocq, Astrid Panosyan-Bouvet et Yannick Neuder en tant que ministres délégués auprès de cette dernière. **Leur connaissance des questions et enjeux liés au grand âge et à la perte d'autonomie ainsi que leurs expériences parlementaires et ministérielles seront précieuses pour se saisir des dossiers prioritaires pour le secteur.**

Malgré l'adoption de la loi spéciale par le Parlement, **la priorité du nouveau gouvernement demeure celle d'un budget pour 2025 : c'est la pérennité de tout le secteur qui est en jeu.** Le Synerpa rappelle que des mesures essentielles doivent être entérinées dans ce budget, notamment le niveau de l'ONDAM personnes âgées, la fusion des sections « soins » et « dépendance » ou encore l'enveloppe de 100 millions d'euros alloués aux établissements les plus fragiles. **Le Synerpa se tient à la disposition du nouveau gouvernement pour reprendre les discussions sur le budget dans les meilleurs délais.**

Au-delà de ce budget 2025, **de nombreux dossiers structurants pour le secteur doivent être rouverts pour relever les défis majeurs auxquels notre modèle d'accompagnement du grand âge est confronté, qu'il s'agisse des services à domicile ou des établissements.** Pour ces derniers, un rapport d'information sénatorial publié en septembre 2024 souligne l'urgence d'une refonte structurelle pour éviter un effondrement du modèle EHPAD dans les prochaines décennies.

Des chantiers en suspens à prioriser pour le nouveau gouvernement

Refonte du mode de financement des établissements : le secteur doit disposer des moyens nécessaires pour répondre à une pression démographique croissante et anticiper les besoins futurs par des investissements stratégiques. À ce titre, l'augmentation des dotations soins et la mise en place de tarifs hébergement indexés

sur l'inflation sont indispensables pour permettre aux établissements de faire face à la hausse des coûts et de garantir la qualité de prise en charge des résidents.

Valorisation des métiers du grand âge : alors que le secteur a besoin d'un choc d'attractivité, il est impératif de construire un modèle de reconnaissance et d'évolution pour mettre en lumière ces métiers essentiels.

Équité entre les professionnels du secteur : il est primordial d'instaurer des conditions de travail et de rémunération équitables pour tous les professionnels de la filière. Cela inclut notamment l'extension des primes de sujétion aux personnels du secteur privé commercial.

Poursuite des réformes d'investissement : une accélération des programmes d'investissement – notamment pour moderniser, développer la médicalisation et favoriser la transition écologique des établissements – est indispensable pour accompagner l'augmentation exponentielle des besoins.

Soutien renforcé aux services à domicile : le Synerpa appelle à des moyens supplémentaires pour soutenir ces services et répondre à la préférence des Français de vieillir à domicile. Cette évolution nécessite un choc de simplification administrative et une meilleure coordination territoriale.

Une mobilisation collective indispensable

Les dossiers sont nombreux et l'enjeu immense. **La confédération du Synerpa se tient prête à travailler avec le nouveau gouvernement pour trouver des solutions et construire le modèle d'accompagnement que nous voulons pour nos concitoyens âgés.**

Pour Jean-Christophe Amarantinis, président du Synerpa : *« Je me réjouis de la nomination au gouvernement de plusieurs ministres qui connaissent parfaitement les défis auxquels le secteur du grand âge est confronté. Le Synerpa se tient donc à disposition du gouvernement pour reprendre au plus vite la construction du budget 2025, mais également pour mener à bien l'ensemble des réformes indispensables au secteur, notamment en matière de financement et d'attractivité des métiers ».*

À propos du Synerpa

Créé en juin 2001, le Synerpa est la première confédération de l'hébergement, de l'aide et de l'accompagnement de la personne âgée. Il regroupe les principaux acteurs privés français des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des résidences services seniors (RSS) avec le Synerpa RSS, des services et soins à domicile avec le Synerpa Domicile. Le Synerpa rassemble au total 3 500 adhérents, dont 2 000 EHPAD, 300 résidences seniors et maisons partagées et 1 200 agences de services et soins à domicile, soit plus de 300 000 personnes hébergées et aidées et 150 000 salariés. Depuis 2019, le Conseil national des établissements thermaux (CNETH) qui représente 110 établissements est également un syndicat affilié du Synerpa.

Contacts presse

HAVAS Paris – Quentin Zimmermann – Tél. : 06 44 26 51 41 – Email : quentin.zimmermann@havas.com
Synerpa – Elisabeth Roy – Tél. : 06 17 49 56 64 – Email : roy@synerpa.fr